



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Pays de la Loire

DOSSIER PREPARATOIRE INSCRIPTION EXAMEN TAXI VTC

SESSION 2017 - Département 44 - mardi 30 mai 2017

ETAT CIVIL

Nom : Nom d'usage :

Prénom :
.....

Né(e) le : ____/____/____ à :

Adresse complète :
.....
.....

Code postal | _|_|_|_|_|

Ville ou Commune.....

Numéro de téléphone fixe : Numéro de portable :

Adresse électronique : _____ @ _____

ADMISSIBILITE

A – REGLEMENTATION

B – GESTION

C – SECU ROUTIERE

D – FRANÇAIS

E – ANGLAIS

TAXI F (T) – CONNAISSANCE TERRITORIALE

G (T) – REGLEMENTATION NATIONALE SPE TAXI

VTC F (V) – DEVELOPPEMENT COMMERCIAL

G (V) – REGLEMENTATION NATIONALE SPE VTC

ADMISSION

TAXI – EPREUVE PRATIQUE

VTC – EPREUVE PRATIQUE

L'intégralité des démarches d'inscription s'effectue en ligne par les candidats, ou les Organismes de formation sur la plateforme <https://examentaxivtc.fr> - Clôture des inscriptions le 16 mai 2017

La plateforme est opérationnelle depuis le 18 avril 2017

Pour plus de précisions prendre contact avec votre délégation départementale,
Cécile PIET - cpiet@artisanatpaysdelaloire.fr

Permanences : Mercredi 27 avril après midi - Jeudis 11 et 18 mai après midi
Inscription par mail impérative - cpiet@artisanatpaysdelaloire.fr

PIECES A PREVOIR :
(A scanner pour intégration sur <https://examentaxivtc.fr>)

- 1 - **Carte nationale d'identité** ou passeport en cours de validité, prévoir un scan du recto et verso sur un même document
- 2 - Pour les étrangers ressortissants d'un Etat non membre de l'Union européenne, **l'autorisation de travail mentionnée au 2° article L.5221-2 du code du travail,**
- 3 - **Justificatif de domicile de moins de trois mois.**
- 4 - **Permis de conduire de catégorie B** délivré depuis plus de 3 ans, prévoir un scan du recto et verso sur un même document
- 5 - **Certificat médical en cours de validité**, délivré par un médecin agréé, tel que défini au II de l'article R. 221-11 du code de la route ;
- 6 - **Une photographie d'identité récente** (norme européenne ISO/IEC 19794-5);
- 7 - Le cas échéant le relevé de notes de l'examen pour dispense d'épreuves

Paiement du droit d'examen :

Tarif 2017 : 195 € - Montant global pour une première présentation à l'admissibilité et l'admission.

Le paiement en ligne par carte bancaire sera activé prochainement

Le paiement par chèque est à adresser à la :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Pays de la Loire- Délégation de Loire Atlantique
SFPC - Cécile PIET - Examen Taxi VTC
5 allée des Liards BP 18129
44981 Sainte Luce sur Loire Cedex

Ordre du chèque : CMAR Pays de La Loire

Indiquer au dos du chèque votre nom et prénom et le numéro de dossier donné suite à l'inscription en ligne

Nota :

Conformément à l'article 5 de l'arrêté du 3 mars 2009 relatif aux conditions d'organisation de l'examen du certificat de capacité professionnelle de conducteur de taxi, le montant du droit perçu lors de l'inscription, reste acquis à l'administration en cas d'absence du candidat.



**Chambres de Métiers
et de l'Artisanat**

Région Pays de la Loire

Journal officiel de la République Française
Arrêté publié le 6 avril 2017 fixant les montants des droits d'inscription aux épreuves des examens de conducteur de taxi et de conducteur de voiture de transport avec chauffeur

A. Règlementation du transport public particulier de personnes	23,00 €
B. Gestion	5,00 €
C. Sécurité routière	16,00 €
D. Capacité d'expression et de compréhension de la langue française	23,00 €
E. Capacité d'expression et de compréhension de la langue anglaise	5,00 €
F(T). Connaissance du territoire et de la réglementation locale	16,00 €
G(T). Règlementation nationale de l'activité de taxis et gestion propre à l'activité	24,00 €
F(V). Développement commercial et gestion propre à l'activité de voiture de transport avec chauffeur	24,00 €
G(V). Règlementation nationale spécifique de l'activité de voiture de transport avec chauffeur	16,00 €
Inscription à une première, deuxième ou troisième présentation à l'épreuve pratique d'admission prévu au I de l'article 3 de l'arrêté du 6 avril 2017.	95,00 €